

**L'hon. John N. Turner (ministre de la Justice):** Monsieur le président, j'ai éprouvé des difficultés à entendre la question du député. Je la lirai demain dans le compte rendu des débats et, si une réponse est requise, je la donnerai.

**M. La Salle:** Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement.

**M. l'Orateur:** A l'ordre! L'honorable député de Joliette invoque le Règlement. Il lui serait peut-être plus facile de réitérer sa question.

**M. La Salle:** Monsieur l'Orateur, j'ai cru comprendre que l'honorable ministre n'avait pas compris ma question. Alors, je la répète.

Je demandais au ministre si le gouvernement du Québec avait, jusqu'à ce jour, entamé avec lui des négociations au sujet de la formule du serment et si une demande d'amendement à la constitution, relativement à l'article 128 de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, avait été faite par le gouvernement du Québec?

**L'hon. M. Turner:** Non, monsieur l'Orateur.

### LES TRANSPORTS AÉRIENS

L'UTILISATION DE L'ANCIENNE BASE  
MILITAIRE DE CLINTON

[Traduction]

**M. R. E. McKinley (Huron):** Je voudrais demander au ministre des Transports quand son ministère sera en mesure de décider si la base des forces armées à Clinton servira à la nouvelle école de formation des services de l'air que plusieurs ministères fédéraux utiliseraient?

**L'hon. Donald C. Jamieson (ministre des Transports):** Le député a eu l'obligeance de me soumettre la question il y a quelque temps. J'ai demandé aux fonctionnaires de mon ministère de s'en occuper. La question se rattache à deux autres concernant la possibilité d'un service de formation mixte pour notre ministère et un ou deux autres. Je n'ai pas de rapport récent à ce sujet, mais j'obtiendrai les renseignements pour les députés le plus tôt possible.

**M. McKinley:** Le ministre aurait-il un entretien avec son ami, le ministre de la Défense nationale, car j'apprends que l'on enlève des installations fixes de la base, ce qui, d'après une promesse du ministre, ne devait pas se produire avant l'abandon graduel.

**M. l'Orateur:** A l'ordre.

[M. La Salle.]

### SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

LES MÉDICAMENTS À BASE DE PHÉNACÉTINE

**M. Allen B. Sulatycky (Rocky Mountain):** Ma question s'adresse au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Comme l'hôpital universitaire à Edmonton a interdit cette semaine l'usage de tout médicament contenant de la phénacétine et comme on aurait la preuve que cette drogue endommage les reins, le ministre entreprendra-t-il une étude pour voir s'il y aurait lieu de restreindre l'usage de médicaments de ce genre par le public?

**L'hon. John C. Munro (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social):** Oui, monsieur l'Orateur. J'ai annoncé au sujet de cette drogue qu'un comité formé de représentants de la Direction des aliments et drogues, de l'Association médicale canadienne et d'autres spécialistes a été institué, afin de voir quelles autres mesures devraient être prises à cet égard. Je voudrais signaler dans l'intervalle qu'une sérieuse mise en garde a été faite contre cette drogue.

### LES RELATIONS OUVRIÈRES

L'OCTROI AUX PÊCHEURS NÉO-ÉCOSSAIS DU  
DROIT AUX NÉGOCIATIONS COLLECTIVES

**M. Frank Howard (Skeena):** J'aimerais poser une question au ministre du Travail. Elle est partiellement fondée sur le fait que demain matin, à 10 heures, 45 personnes, la plupart des pêcheurs, comparaitront devant la Cour suprême de la Nouvelle-Écosse et risquent d'être jetées en prison pour avoir violé une injonction. Étant donné que ceci découle du combat que ces gens mènent afin d'être reconnus comme agents de négociations collectives, chose admise pour la majorité des travailleurs depuis 35 ou 40 ans, et qu'il est possible que le ministre intervienne dans ce procès du fait de...

**M. l'Orateur:** A l'ordre. Le député pose-t-il, une question? Voilà un moment qu'il a la parole.

**M. Howard (Skeena):** Comme la plupart des députés, j'ai écouté attentivement et j'ai appris qu'il faut étayer les questions qu'on pose. Voici donc ma question. Le ministre serait-il disposé, étant donné le caractère critique de la situation, à présenter une mesure législative d'urgence à la Chambre pour permettre à ces gens d'obtenir le droit à la négociation collective?